



## **AVIS DE CONVOCATION**

**Assemblée générale annuelle 2020-2021**

**Mardi le 22 juin 2021, à compter de 18h00**

**(en vidéoconférence – plateforme ZOOM)**

**Voir détail de connexion ci-dessous :**

<https://us02web.zoom.us/j/86184107244?pwd=WnZXV0cyZThzajlMUi9mVDRyYUdRNZz09>

Meeting ID: 861 8410 7244

Passcode: 749265

**Rimouski, le 2 juin 2021,**

Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que *l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent* (OBVNEBSL) vous convie à sa 13<sup>iem</sup> Assemblée générale annuelle (AGA) 2020-2021 le mardi 22 juin 2021 à compter de 18h00 en vidéoconférence via la **plateforme ZOOM**.

## **Assemblée générale annuelle**

Dès **18h00**, le bilan de l'année 2020-2021, qui a été marquée par de nombreux projets et partenariats pour assurer la protection et la mise en valeur des ressources en eau, vous sera présenté. L'assemblée permettra également de présenter les projets en cours et à venir.

### Postes en élection

Les sièges suivants seront en élection lors de l'AGA 2020-2021:

- Agriculture et agroalimentaire
- Environnement
- Enseignement
- MRC de La Mitis
- MRC des Basques

À noter que, comme le stipulent les règlements généraux de la corporation, les sièges seront en élection selon les termes suivants :

- Les membres corporatifs réguliers des secteurs AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, ENVIRONNEMENT ET ENSEIGNEMENT sont désignés ou élus par collèges électoraux. La liste des organismes éligibles, par secteurs d'activités, se retrouve en pièce jointe. Si vous croyez qu'il y a des erreurs ou des oublis, n'hésitez pas à nous contacter afin de réaliser les mises à jour.
- Les membres corporatifs réguliers du secteur MUNICIPAL sont désignés par les MRC concernées (MRC de La Mitis et des Basques).
- Le siège autochtone est réservé à un représentant de la première nation Wolastoqiyik Wahsipekuk.
- Les membres COOPTÉS sont élus par le Conseil d'administration lors de la première réunion après l'AGA, par une majorité simple des voix exprimées.
- Les membres citoyens sont nommés ou élus par l'Assemblée générale.

Vous trouverez ci-joint, l'ordre du jour de l'AGA, le procès-verbal de l'AGA de 2019-2020, les collèges électoraux des postes en élection.